

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, session 2026, dans les académies de GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, au titre de l'année 2026, dans les académies de GRENOBLE et LYON :

Monsieur PLANQUOIS Thomas, ingénieur d'études de classe normale, président, Institut d'études politiques de Grenoble, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur CONTET-LAMBRY Fabien, attaché principal d'administration de l'état, expert, Rectorat de l'académie de Lyon, Lyon.

Madame DE BOISRIOU Sophie, ingénieure d'études hors classe, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Madame GENAY Magali, ingénieure d'études de classe normale, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Monsieur THIEBAUT Marc, attaché d'administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Madame LEROUX Adeline, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Université Grenoble Alpes, Gières.

Pour le Président
et par délégation

Fait à Gières, le 12 mai 2026
La Directrice générale des services adjointe

Carole Kada